



DU CÔTÉ DU RELAIS

LE PETIT JOURNAL DU RAM POUR LES ENFANTS,
LES PARENTS, LES ASSISTANTS MATERNELS
ET LES GARDES À DOMICILE

LA POLITESSE CHEZ LES JEUNES ENFANTS

Au-delà du code social, la politesse permet une connexion avec l'autre.

La politesse doit pouvoir avoir du sens pour atteindre cet objectif de bien vivre ensemble.

Alors, un « bonjour » sans intention est-il plus important qu'un sourire ? Quel sens y mettre chez le tout jeune enfant ? Comment l'accompagner ? Tel a été le thème de réflexion pour les professionnels de l'accueil individuel en janvier.

Plus d'informations : www.cc-peva.fr/7588-ressources.htm



AUGMENTATION DE L'INDEMNITÉ D'ENTRETIEN DEPUIS LE 1^{er} JANVIER

L'indemnité passe à 90% du minimum garanti contre 85% auparavant. Ainsi, le montant minimum pour une référence de 9h d'accueil est de **3.39 euros**.

Le plancher minimum reste 2.65 euros par jour d'accueil.

Plus de renseignements :

<https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/IndemniteEntretienAssistanteMaternelle>

CARTE CEZAM : DES AVANTAGES POUR LES

PROFESSIONNELS DE L'ACCUEIL INDIVIDUEL

Créée fin 2018, l'association paritaire nationale interbranche (APNI) a pour objectif d'assurer l'effectivité des droits et de développer les garanties sociales pour les salariés et les assistants maternels du particulier employeur.

Formation professionnelle, santé au travail et prévention des risques professionnels, accès à une offre de loisirs: professionnels de l'accueil individuel, pensez à demander votre carte CEZAM pour activer vos droits!



**BON
PLAN**

Assistants maternels, sur présentation de votre attestation d'agrément, certains commerces dédiés à l'enfance, la culture, ou les loisirs vous permettent des **réductions lors de vos passages en caisse**. Renseignez-vous directement auprès des enseignes !

Les 22 communes du territoire:

Abondance, Bernex, Bonnevaux, Champanges, Châtel, Chevenoz, Evian, Féternes, la Chapelle d'Abondance, Larringes, Lugrin, Marin, Maxilly, Meillerie, Neuvecelle, Novel, Publier, Saint-Gingolph, Saint-Paul, Thollon, Vacheresse, Vinzier

INFORMATIONS ET RENDEZ-VOUS DU MOIS

Tout savoir sur...

CONVENTION COLLECTIVE ET FORMATION CONTINUE

La professionnalisation des acteurs de la petite enfance permet, entre autres, de valoriser les compétences et d'améliorer la qualité d'accueil du jeune enfant. Les articles 75 et suivants de la nouvelle convention collective précisent les modalités d'accès à la formation continue.

Parents employeurs, assistants maternels, gardes à domicile, rapprochez-vous du RAM pour plus de renseignements et pour consulter la programmation 2022.

La papote des professionnels

Mardi 8 février à 13h30

Intelligence collective...

Créons ensemble la semaine nationale de la petite enfance.

Réservé aux professionnels de l'accueil individuel, sur inscription auprès du RAM

LES PERMANENCES

Prochaine permanence :

- le samedi 5 février à partir de 8h30 sur rendez-vous uniquement.



À NOTER...

Une réunion sur la nouvelle convention collective sera proposée aux assistants maternels le **jeudi 10 février 2022** à 20h à l'espace Tully à Thonon-les-Bains.

Présentation du passe sanitaire obligatoire. Inscription obligatoire auprès du RAM de la CCPEVA.

Semaine nationale de la petite enfance

(Re) Trouvailles : voici le thème de la semaine nationale de la petite enfance qui aura lieu du 19 au 26 mars 2022.

L'association *Agir pour la petite enfance* a pour mission de :

- rassembler le trio « enfant-parents professionnels »,
- valoriser le travail des professionnels,
- soutenir la parentalité et
- contribuer au développement de l'enfant.

Informations : semainepetiteenfance.fr

Parents, professionnels de la petite enfance, si vous souhaitez nous rejoindre dans ce projet, contactez-nous !

Informations auprès du relais assistants maternels

Toute l'actualité du RAM sur le site : cc-peva.fr > rubrique vie pratique > RAM

